Date de mise en ligne : 9 novembre 2026

MAIRIE DE
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 26 00186** du 09 NOV. 2026
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à SUN TRANSITION représentée par GN SEHEL

Domicilié (e) 52 Quai des Carrieres
94220 Charenton-le-Pont

En vue de la réalisation : Installation de 10 panneaux photovoltaïques noirs antireflets en surimposition à la toiture orientés Sud-Ouest pour une surface de 23.6m² (Puissance de l'installation: 5 Kwc)._Le projet ne crée pas de construction et ne modifie pas le volume d_une construction existante ou le profil du terrain._La production sera autoconsommée et le surplus revendu à l'obligation d'achat._A l'attention des architectes des Bâtiments de France : Ce projet ne porte que sur des panneaux solaires classiques, et non des tuiles solaires.

Sur un terrain sis 16 Rue de Belleplace
Cadastré AS162

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le 09 NOV. 2026

Pour le Maire, par délégation,
La 9ème Adjointe au Maire,

Rajae EL MERNISSI

MAIRIE DE VILLENEUVE-ST-GEORGES (V.-de-M.) - DAUP -

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n° **DP 94078 26 00186** du a été affichée en Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,